

**Bertrand Jouanny, « La Poste et la mobilisation pendant la Seconde Guerre mondiale », maîtrise, sous la direction de Michel Lescure, Paris X, 2005, 137 p.**

L'objectif de ce travail était de montrer la préparation de la Poste à une hypothétique seconde guerre mondiale. Il s'agissait ainsi d'étudier les relations entre l'Etat et son administration à cette époque et ses facultés de prévoyance et d'adaptation face à ce type d'événement. La réflexion portait également sur l'idée de penser la guerre, en cherchant à l'anticiper, à la prévoir et à créer une organisation nationale, capable de répondre aux besoins d'une nation en guerre.

Pendant l'entre-deux-guerres, la Poste est un service public dirigé par le ministère des P.T.T., devant faciliter le développement de la nation et de son économie. Suite aux événements qui se sont produits pendant la première guerre mondiale, l'Etat français décide de réagir et de modifier son fonctionnement. En effet, au cours du précédent conflit, il s'attendait à une guerre courte, et n'avait pas jugé utile de prendre des mesures, pour préparer la nation à faire face à une guerre longue, en constituant une administration de guerre. Or, la longueur et la dureté du conflit, demande la mobilisation totale de la nation. Celle-ci ne pouvait être obtenue qu'avec l'accroissement du rôle de l'administration dans la société. A la sortie de la guerre, celle-ci est fortement critiquée par la population française. Tout comme la Poste, dont la désorganisation des services et la lenteur des acheminements postaux, sont également montrés du doigt. Les responsables français décident donc de préparer une organisation nationale de guerre, en prévoyance d'un nouveau conflit militaire. Cette idée est confortée par le sentiment des français, qu'une nouvelle guerre face à l'Allemagne est quasi certaine dans un futur proche.

La Poste joue un rôle primordial, voir vital, dans la nation lors d'un conflit armé. Elle doit assurer les communications de l'appareil d'état, les relations économiques, permettant la mobilisation industrielle et le lien entre le front et l'arrière. Les correspondances postales sont les seuls moyens de communications permettant cette relation. Cette situation de monopole accorde à ce service public un rôle fondamental au sein de la société française. Cependant, la préparation d'une organisation nationale de temps de guerre, nécessite des anticipations sur le conflit futur. Or, une guerre est un événement difficile à prévoir et à anticiper, car des données comme la date de l'ouverture du conflit, les stratégies des protagonistes, le déroulement des opérations sont inconnues et imprévisibles. Néanmoins les responsables français se basent sur le modèle du précédent conflit pour préparer une hypothétique future guerre.

Pendant les années 30, l'arrivée au pouvoir en Allemagne d'Hitler et sa politique de réarmement et d'expansion territoriale, entraînent l'apparition de nouvelles tensions en Europe. La perspective d'une guerre avec l'Allemagne se dessine à l'horizon et semble inéluctable. On peut donc se demander comment peut-on préparer un service public comme la Poste à un phénomène aussi imprévisible et complexe qu'une guerre ? Et si cette préparation s'est révélée efficace en temps de guerre ?

Pour répondre à cette problématique, un plan en trois parties a été bâti. La première partie traite des structures mises en place pour organiser la mobilisation nationale, la seconde, des solutions prévues par la Poste pour répondre aux problèmes posés par

la guerre, et enfin la troisième partie montre l'efficacité de ces mesures en temps de guerre.

L'idée était de prévoir, dès le temps de paix, une réponse adaptée à tous les problèmes que pourrait entraîner la mobilisation et la guerre, et de préparer une organisation permettant à toutes les structures du pays de tirer le maximum des ressources de la France. C'est la mobilisation nationale, définie comme le passage d'une organisation du temps de paix, à une organisation du temps de guerre, pour l'ensemble des activités de la nation. Elle doit permettre à la France de satisfaire les besoins de l'armée et, garantir les forces matérielles et morales de la population civile, pendant toute la durée du conflit. L'étude de cette organisation, dès le temps de paix, pour l'ensemble des structures du pays, doit permettre une transition, sans problèmes et dysfonctionnements majeurs lors des premiers mois des hostilités militaires. Les administrations françaises, et les P.T.T., s'inscrivent dans ces objectifs, et font donc partie intégrante de la mobilisation nationale. A la tête du pays, l'action du Président du Conseil est donc d'impulser les mesures, et de veiller à leur coordination au sein du gouvernement, à leur étude et à leur application. Son action est de fixer à chaque ministère son rôle dans la mobilisation nationale, les services qu'il doit préparer, gérer et contrôler. Pour cela, il est aidé dans son action par le conseil supérieur de la Défense nationale, un organisme nouveau spécialement conçu dans l'optique de préparer l'ensemble de la nation française à un éventuel conflit armé. Chaque ministère doit préparer ses services à fonctionner en temps de guerre. Le préfet joue un rôle primordial, car il est directement responsable de l'organisation de son département en cas de guerre, notamment pour la défense passive, et la répartition de la main d'oeuvre. Il agit en étroite collaboration avec l'administration postale, dans de nombreux domaines.

Les P.T.T. constituent une administration, très centralisée, comme l'ensemble des administrations françaises de l'époque. L'administration centrale constitue l'organe majeur du service public, car c'est d'elle que proviennent toutes les décisions. Elle regroupe les instances dirigeantes, et doit veiller à l'application et au respect des décisions prises, par les services extérieurs. La préparation est organisée par l'administration centrale et coordonnée par une commission permanente de mobilisation. Cette commission, se réunit de nombreuses fois à partir de 1923, et étudie la meilleure organisation possible pour préparer les PTT à une nouvelle guerre. La mission principale des P.T.T. était d'assurer en temps de guerre le transport et la distribution des correspondances, et garantir les services télégraphique, téléphoniques et radioélectriques. L'organisation hiérarchique de l'administration évolue peu, centrée sur les différents bureaux de l'administration centrale, divisée en 5 directions et 2 sous directions, et des directeurs régionaux et départementaux. Mais ce type d'organisation hiérarchique présente des difficultés de fonctionnement. On peut constater des problèmes de communication, une certaine inadaptation entre les décisions et les problèmes, et une absence d'initiatives personnelles, limitant fortement les capacités d'adaptation rapide d'une telle structure. Pour l'administration des P.T.T., la mobilisation s'effectue dans le cadre départemental. Le directeur départemental est donc l'autorité chargée de la préparation de la mobilisation. Suivant les instructions de l'administration centrale, il est chargé d'exécuter les mesures prises, auprès des services sous son autorité.

Cette préparation correspond avec la stratégie défensive des généraux français. Les français s'attendent à une guerre d'usure, longue et totale, il faut donc optimiser au maximum le fonctionnement du pays en temps de guerre. Il faut éviter l'asphyxie économique du pays et la démobilisation de la population. La seconde guerre mondiale est donc beaucoup plus préparée que la précédente. Cette préparation doit rester secrète, les directives doivent être conservées, à l'abri d'éventuels espions étrangers et du personnel, qui pourrait divulguer des informations, et de la population civile qu'il ne faut pas inquiéter inutilement. Il existe des différents degrés de danger prévu par l'administration avec les mesures qui correspondent. On distingue les périodes de tension extérieure, de mobilisation, et le temps de guerre. A chaque degré, correspond une série de mesures qui doivent être prises par les directeurs. Cela doit permettre une transition plus progressive lors de la mobilisation nationale. Les périodes de tension extérieure de septembre 1938 et avril 1939, entraînent la mise en place d'un certain nombre de mesures, permettant à la Poste de se tester. La question financière joue un rôle très important dans le fonctionnement de la préparation de l'exploitation postale. En effet, le ministère des P.T.T. ne dispose pas de crédits illimités. Ces crédits financiers limitent le pouvoir d'action du ministère en matière de recrutement de main d'œuvre, ou de défense passive. Toutes les mesures étudiées et prises, lors de la mobilisation, doivent donc toujours être appréciées quant à ses conséquences financières, car la Poste réalise de faibles économies sur son coût de fonctionnement en temps de guerre.

L'entrée en guerre de la France entraîne l'apparition de nouveaux problèmes pour la Poste auxquels il faut apporter des réponses. La première difficulté à résoudre est la mobilisation du personnel masculin. Il est très difficile de remplacer les 38 000 agents appelés sous les drapeaux, à cause du manque de main d'œuvre et des salaires peu attractifs proposés. La mobilisation est évaluée avec un recensement des ressources et des besoins pour chaque service en temps de guerre. Mais le remplacement des mobilisés est limité à cause du manque de crédits financiers disponibles pour engager une main d'œuvre temporaire. Pour pallier à cela, les retraités de l'administration depuis moins de 5 ans sont réquisitionnés et rappelés au service. Mais le nombre de ceux pouvant reprendre une activité, reste limité à 4 000 personnes, à cause de leur âge avancé. Les engagés civils, s'engageant à servir au sein de l'administration pendant la durée du conflit, constituent une autre solution de remplacement. La Poste prévoyait également l'utilisation d'affectés spéciaux, laissés à sa disposition par l'armée. Mais l'autorité militaire, pour une question d'égalité est très stricte vis-à-vis des affectés spéciaux, et en accordent qu'un faible nombre. Le recrutement d'auxiliaires devait représenter la dernière solution, car le coût de recrutement de ce type de personnel est très élevé. Néanmoins, 20 000 auxiliaires, principalement féminin, travaillant temporairement pour le service postal, sont néanmoins embauchés. La Poste se montre relativement exigeante, par rapport aux critères de recrutement des candidats éventuels. Le remplacement des mobilisés représente un coût salarial supplémentaire de près de 280 millions.

La guerre doit occasionner l'apparition de nouvelles contraintes et des modifications au service postal, nécessitant des adaptations. En effet, lors des hostilités, l'autorité militaire demande la soumission du courrier à un retard systématique de 3 jours, période durant laquelle il est immobilisé, pour ralentir la transmission d'éventuelles informations dangereuses. Outre le retard systématique, le courrier est également soumis à un contrôle postal, au chef-lieu du département afin que la commission

militaire puisse contrôler et censurer le courrier. Cette directive impose donc un centralisateur unique et une modification du service d'acheminement. Toutes ces nouveautés représentent des obstacles pour un acheminement rapide des correspondances en temps de guerre. Or, c'est justement la mission de la Poste, d'assurer un service rapide. Des modifications des services proposés sont également une obligation. Un service postal exceptionnel est accordé aux plis officiels de l'Etat, leur assurant une expédition plus sûre et plus rapide. Il faut également organiser l'acheminement des courriers destinés aux mobilisés et sa relation avec la Poste aux armées. La coordination entre les deux Postes s'effectue avec les bureaux centraux militaires, chargés de recevoir et de trier les correspondances en provenance et à destination des soldats. Cette correspondance postale avait été favorisée avec l'octroi de la franchise postale, pour les soldats, seulement pour les lettres.

La Poste se devait d'assurer la protection du personnel et du matériel de son administration. Pour cela, des mesures de défense passive sont donc étudiées et organisées. Le principal danger redouté par les responsables est le risque de bombardements aériens sur l'ensemble du territoire. Pour faire face à cela, peu d'abris sont construits car ils sont trop coûteux, mais les combles sont aménagés et des masques à gaz distribués pour l'ensemble du personnel. Mais d'autres mesures de sauvegarde sont également envisagées et préparées. Tout d'abord, la population civile, située à proximité de la zone ennemie, avait été soit éloigné d'office ou encouragé à le faire. Pour le personnel de l'administration centrale, dont la présence à Paris n'était pas obligatoire, son éloignement avait été organisé dans la localité de Vendôme. D'autres services avaient été transférés hors de Paris, pour ceux restant dans la capitale, le personnel devait se retirer le soir venu vers une zone moins exposée. En cas d'invasion ennemie, le service doit continuer jusqu'au dernier moment et le repli doit s'effectuer qu'avec l'ordre de l'autorité militaire, en même temps que celui des troupes. Il doit s'effectuer de manière organisée et sans panique. Le fonctionnement du service malgré les dangers liés aux hostilités militaires est également prévu, avec l'utilisation de volontaires pour garantir un service dans des conditions dangereuses et assurer ainsi l'écoulement des correspondances.

La mobilisation générale provoque, malgré les mesures préparatoires étudiées, de grosses difficultés, pour le fonctionnement du service postal. En effet, le nombre de mobilisés au sein du service public est de 38 000 personnes. Le nombre d'agents appelés sous les drapeaux, étant important, certains secteurs comme le tri ou l'acheminement, sont fortement perturbés. Il est très difficile dans certains départements de trouver des employés temporaires, à cause des exigences de la Poste et des faibles salaires proposés. La main-d'œuvre, nouvellement recrutée, est nettement moins productive. Un auxiliaire récemment embauché ne fournit pas un travail équivalent, en qualité et en quantité, à celui d'un titulaire expérimenté. De même, une femme ou un retraité, n'ont pas un rendement égal à celui d'un homme en pleine force de l'âge. Pour contrôler leur travail et leur rendement, un service de contrôle des acheminements est instauré. Dans les premiers jours de guerre, le service postal tourne au ralenti. A ces difficultés, s'ajoutent des problèmes de transport. La SNCF doit, au cours du mois de septembre, transporter les militaires et leur matériel vers les zones de combat. Elle doit également évacuer les populations civiles. Ses liaisons ferroviaires sont multipliées, en faveur de l'armée et des français, au détriment des relations commerciales. La Poste doit donc se contenter d'un faible nombre de trains à sa disposition. Les réquisitions militaires, sur les moyens de

transports, concernent aussi les véhicules automobiles et les avions. Dans les premiers mois, suivants l'ouverture du conflit, la Poste est complètement désorganisée et marche au ralenti. Cela ne la concerne pas uniquement, car en réalité, toutes les industries françaises subissent les mêmes conséquences de la mobilisation.

Face à tous ces obstacles à un acheminement rapide des correspondances, la Poste doit également faire face à une forte augmentation du trafic postal. Tout cela, provoque des retards, de longs délais d'expédition, et bien entendu, le mécontentement de la population, des militaires et du gouvernement. La Poste multiplie les actions pour justifier ces difficultés dans les médias et auprès des hommes politiques français. Pour faire face à cette situation, elle se voit contrainte de s'adapter rapidement à ses nouvelles conditions de travail et doit prendre des mesures efficaces pour rétablir la bonne marche des services. Elle réduit le nombre de bureaux postaux ouverts, leur durée d'ouverture, le nombre de distributions, et modifie l'acheminement postal. Le contexte de la « drôle de guerre », lui permet de travailler dans de bonnes conditions et elle peut mettre en place des mesures pour améliorer la marche des services. Le ministre des P.T.T. instaure un contrôle des services postaux, une formation des auxiliaires et s'efforce d'améliorer la coordination avec la SNCF pour rétablir un acheminement postal semblable à celui d'avant-guerre. Tout cela, est possible, grâce aux gros efforts et à la bonne volonté du personnel des P.T.T., voyant leur rythme de travail fortement augmenté pour compenser les déficiences et ainsi permettre l'écoulement des communications postales. Le personnel des P.T.T. remplit sa fonction patriotique et participe à l'effort de guerre du pays.

Finalement, la Poste retrouve progressivement une marche convenable de ses services. Cette amélioration est possible grâce au contexte politique et l'absence de véritables conflits évitant l'apparition de nouvelles difficultés. L'amélioration progressive des relations ferroviaires dans le pays, la baisse des contraintes militaires, et l'efficacité des mesures décidées, pour améliorer l'acheminement postal, contribuent également à la bonne remise en marche du service postal. Rapidement, certaines mesures de défense passive sont rapidement remises en cause du fait de la passivité des armées et de l'absence de bombardement aérien. Les conditions demeurent semblables à celles d'avant-guerre et la Poste peut revenir à une organisation quasi identique à celle du temps de paix. L'invasion fulgurante de l'armée allemande, provoque l'exode des populations françaises. Face à elle, les postiers réagissent de façons différentes, certains gardent leur poste, jusqu'au dernier moment, d'autres suivent le flot de personnes sur les routes.

L'éventualité d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne avait très tôt été envisagée par les responsables français. Ils font donc preuve de prévoyance, en cherchant à préparer une organisation nationale, permettant à la nation de fournir un formidable effort de guerre, tout en conservant à l'arrière des conditions de vie convenables. La Poste jouait un rôle majeur dans cette politique et pour garantir un service correct lors des hostilités toutes les difficultés censées se manifester avec l'entrée en guerre sont étudiées et des réponses y sont apportées. Or, malgré la préparation, des disfonctionnements interviennent lors de premiers mois de guerres, mais les dirigeants et le personnel de la Poste font les efforts nécessaires, pour permettre l'adaptation rapide des services. La préparation a montré ses limites car certaines

projections ne se sont pas déroulées, comme les bombardements aériens, rendant les mesures envisagées inutiles. Les instructions étaient trop théoriques dans certains cas, et surtout le déclenchement d'un grand nombre d'entre elles, n'intervient qu'avec l'entrée en guerre de la France, entraînant un certain laps de temps de désorganisation. La Poste a su faire preuve d'un gros effort d'adaptation, grâce au renforcement du pouvoir du ministre, de la plus grande liberté des dirigeants locaux, et enfin des efforts supplémentaires de l'ensemble du personnel.